



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20241202-BUR-AG-24-105-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 2 décembre 2024

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

Objet : Avenant n° 1 - Lot 5 - Marché n°24003DTIST : Travaux pour la rénovation du Cossec de A Rinella

L'an Deux Mille Vingt-Quatre, le 2 décembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS : Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Michel ROSSI, Jean-Louis MILANI, Gérard ROMITI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI

ABSENTS : Michel SIMONPIETRI, Marie-Hélène PADOVANI, Gilles SIMEONI, Leslie PELLEGRINI, Emmanuelle de GENTILI, Jean-Jacques PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

Objet : Avenant n° 1 - Lot 5 - Marché n°24003DTIST : Travaux pour la rénovation du Cossec de A Rinella

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le marché public n°24003DTIST- Lot n° 5 : Plomberie, Ventilation, Chauffage notifié le 09/07/2024 à l'entreprise SARL STSBB, sise 20200 BASTIA (SIRET : 487 584 310 00014), pour un montant initial de 200 777,15 € HT ;

Considérant qu'après le démarrage des travaux, le présent marché doit être modifié par un avenant afin de prendre en compte les travaux supplémentaires, conformément aux articles 14 à 16 du CCAG travaux, L2194-1 6°), R2194-8 et R2194-9 du Code de la commande publique (modifications de faible montant) ;

Considérant qu'en conséquence il est proposé d'arrêter par avenant les travaux supplémentaires suivants, entraînant une plus-value totale de 10 230 € HT correspondant à une augmentation de 5,1 % par rapport au montant du marché initial :

- *Dépose de l'ancien réseau EF galva, sectionnement tube : 1 534,50 € HT*

- *Alimentation EF :*

- *13 WC : 3 596,75 € HT*
- *9 auges : 3 912,95 € HT*
- *1 vidoir : 513,85 € HT*
- *1 évier : 355,75 € HT*

- *Sectionnement :*

- *Bouchon réseau galva EF : 316,20 € HT*

Considérant que cet avenant a une incidence financière ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

Bureau du 2 décembre 2024

Objet : Avenant n° 1 - Lot 5 - Marché n°24003DTIST : Travaux pour la rénovation du Cossec de A Rinella

APPROUVE (À l'unanimité)

L'avenant n°1 au marché n°24003DTIST – Lot 5 relatif aux travaux pour la rénovation du Cossec de A Rinella ;

AUTORISE

Le Président à signer l'avenant, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

-Que l'avenant n°1 au marché n°24003DTIST – Lot 5 entraîne une plus-value totale de 10 230 € HT correspondant à une augmentation de 5,10 % par rapport au montant du marché initial ;

-Que le nouveau montant du marché est porté à 211 007,15 € HT ;


-Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia AP 3030 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **17 DEC. 2024**
et publication ou notification
du **17 DEC. 2024**
La Directrice des Affaires Générales
Chjara AIELLO



LE PRÉSIDENT


Louis POZZO DI BORGO